

## Sommaire

- p. 1-2 Mot du maire
- p. 2 Réouverture du bureau municipal
- p. 3 Chevaliers de Colomb  
Service d'urbanisme  
Bibliothèque municipale
- p. 4 Offre d'emploi
- p. 5-6 Concours
- p. 7 Amusons-nous!
- p. 7-8 Publicité

## Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de septembre est le 20 août.

## Assemblée municipale

Lundi 6 juillet 2020 à 19 h 30  
Lundi 24 août 2020 à 19 h 30  
CCEJ - 10, rue des Loisirs  
(possibilité d'être tenue à huis clos en raison de la COVID-19)

## Coordonnées

523, route 138, Ragueneau  
Téléphone : 418 567-2345  
<http://municipalite.ragueneau.qc.ca>  
<http://facebook.com/MunicipaliteRagueneau>

## Bureau municipal fermé

Jeu. 2 juillet 2020 à partir de midi  
Ven. 3 juillet 2020

## Mot du maire



Joseph Imbeault, maire

### L'eau potable, une ressource essentielle à préserver

La Municipalité de Ragueneau fait appel à tous les citoyens pour éviter le gaspillage de l'eau potable, une ressource essentielle.

La consommation d'eau augmente en période estivale ce qui rend problématique le maintien d'un niveau sécuritaire de pression de l'eau au réseau d'aqueduc.

Il est possible de limiter l'utilisation de l'eau potable pour des fins qui ne sont pas essentielles :

- Munir son boyau d'arrosage d'un dispositif qui permet à son utilisateur d'interrompre le jet d'eau lorsqu'il n'en a pas réellement besoin;
- Utiliser un balai pour nettoyer son entrée;
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes ou du jardin. De nombreux systèmes de récupération d'eau existent sur le marché.

Nous vous rappelons que l'arrosage des pelouses n'est permis que la nuit entre 19 heures et 8 heures le lendemain matin. Cette période commence les jours civils impairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre impair et les jours civils pairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre pair.

Le lavage des véhicules n'est permis que les jours civils impairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre impair et les jours civils pairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre pair, et ce, sans restriction d'heure.

Les piscines ne peuvent être remplies qu'après en avoir obtenu au préalable une autorisation de la Municipalité.

Ces règles sont en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre, le tout tel que spécifié à l'article 5 du règlement 2002-99. Le conseil municipal peut, pour cause de sécheresse ou de bris majeurs de conduites d'aqueduc municipales, interdire l'arrosage.

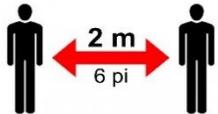
Les températures chaudes en amènent plusieurs à faire un usage abusif de l'eau potable. Le non-respect de cette réglementation peut entraîner une contravention. Pour éviter une situation pouvant mener à une interdiction d'arrosage et ainsi pénaliser tous les citoyens, la municipalité fait appel au bon sens de chacun afin de se conformer à la réglementation.

La Municipalité travaille ardemment pour vous offrir un milieu de vie de qualité, nous vous remercions pour votre collaboration.



## RÉOUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est à nouveau accessible au public sans rendez-vous. Cependant, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

	<b>Merci de respecter la distanciation physique de 2 mètres.</b>
	<b>Une personne à la fois à l'intérieur.</b>
	<b>Attendre sur les X à l'extérieur lorsqu'il y a déjà quelqu'un à l'intérieur.</b>
	<b>Désinfectez-vous les mains en entrant et en sortant.</b>

## CHEVALIERS DE COLOMB

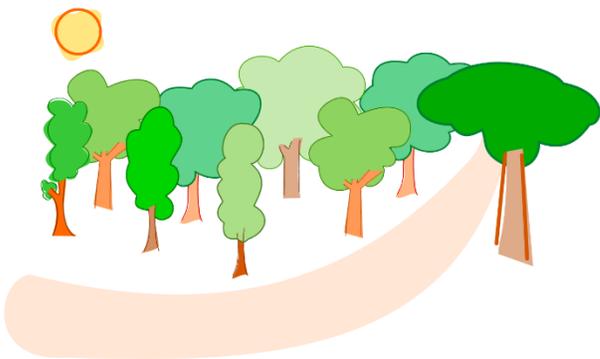
### Souhais d'anniversaire

Les membres du conseil 8784 des Chevaliers de Colomb de Ragueneau sont heureux de souhaiter un très bon anniversaire de naissance aux frères Chevaliers qui souligneront l'évènement en juillet et en août :

- Léopold Therrien, le 2 juillet
- Jeannot Jean, le 8 juillet
- Serge Caron, le 15 juillet
- Raymond Martel, le 15 juillet
- Gérald Gauthier, le 17 juillet
- Bruno Roy, le 18 juillet
- Pierre Desbiens, le 20 juillet
- Luc Cimon, le 21 juillet
- Jean-Marc Morin, le 22 juillet
- Jean-Baptiste Gagné, le 24 juillet
- Léo Desbiens, le 6 août
- Jean-Marie Tremblay, le 8 août
- Georges Desbiens, le 10 août
- René Hovington, le 13 août
- Laurent St-Gelais, le 13 août
- Romuald Michaud, le 22 août



**CHEVALIER UN JOUR... CHEVALIER TOUJOURS!**



## SERVICE D'URBANISME

### Inspecteur en bâtiment

Certains travaux nécessitent un permis afin d'être effectués en conformité avec les règlements municipaux. L'inspecteur en bâtiment rencontre les gens **sur rendez-vous seulement**.

Communiquez au 418 567-2345 pour prendre rendez-vous en prévoyant un délai de 3 semaines.

### Vente de garage

En raison de la COVID-19, l'émission de permis pour les ventes de garage est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

### Règlement concernant le bois de chauffage

Nous avons remarqué que certains citoyens ne respectaient pas la réglementation concernant le bois de chauffage. L'article 10.6. du règlement de zonage 2015-03 intitulé bois de chauffage à des fins domestiques stipule que :

L'entreposage extérieur de bois de chauffage à des fins domestiques est autorisé dans toutes les zones. Cependant pour les zones situées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, ledit entreposage est autorisé aux conditions suivantes:

1. dans une zone à dominance Habitation (H), le bois de chauffage doit être exclusivement pour l'usage de l'occupant du bâtiment et il ne peut être fait commerce de ce bois;
2. l'entreposage doit être localisé dans la cour arrière, à une distance minimale de 1 mètre des lignes du terrain et de 2 mètres de l'habitation;
3. l'entreposage ne doit pas excéder une superficie de 20 mètres carrés;
4. l'entreposage extérieur du bois de chauffage ne doit obstruer aucune fenêtre, porte ou issue;
5. la hauteur maximale pour cet entreposage est de 1,50 mètre;
6. la longueur des pièces de bois ne doit pas excéder 0,5 mètre;
7. le bois doit être proprement empilé et cordé, il ne peut en aucun cas être laissé en vrac sur le terrain pour une période de plus d'un mois.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veillez prendre note que le local de la bibliothèque ne sera pas accessible durant la période estivale en raison de travaux qui y seront exécutés.

Mais bonne nouvelle! Vous aurez quand même accès à un service de bibliothèque réduit, directement au bureau municipal situé au 523, route 138. Quelques livres seront à votre disposition pour emprunter. Il vous est également possible de faire des demandes spéciales.

Si vous avez des livres en votre possession, vous êtes invités à venir les porter dès maintenant au bureau municipal.

Si vous avez des questions, contactez Edith au 418 567-2345.

*Edith et Rachelle, bibliothécaires*

[www.facebook.com/biblioragueneau](http://www.facebook.com/biblioragueneau)



## OFFRE D'EMPLOI

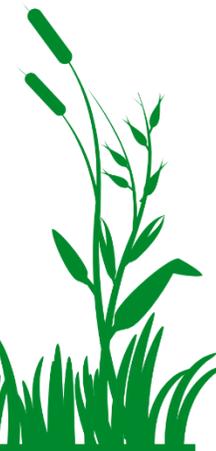
La Municipalité de Ragueneau est à la recherche de candidatures pour pourvoir un poste de:

### Journalier/journalière

- Type du poste : Entre 20 et 40 heures/semaine  
(horaire variable réparti sur 7 jours)
- Tâches : Entretien du centre communautaire  
Entretien des terrains et des infrastructures municipales  
Déneigement des portes et de la patinoire (hiver)  
Ouverture et fermeture de portes (centre communautaire, gymnase)  
Installation d'équipements de sport au gymnase (ex. : filet de volley-ball...)  
Surveillance à l'intérieur comme à l'extérieur lors de diverses activités  
Voir à assurer l'ordre, la discipline et la sécurité des usagers de la patinoire (hiver)  
Signaleur  
Toute autre tâche connexe
- Exigences : Être disponible de soir et de fin de semaine  
Avoir 18 ans et plus  
Détenir un permis de conduire valide  
Antécédents judiciaires pourront être demandés
- Compétences : Avoir une bonne capacité physique (ex. : pelleter, transporter des marchandises, être en mesure de soulever des charges de 25 kg)  
Aimer le contact avec les jeunes  
Être responsable  
Être autonome  
Avoir de l'autorité
- Entrée en fonction : Dès que possible
- Salaire : Selon l'entente de travail en vigueur

Les candidatures devront parvenir au bureau municipal au plus tard le 3 juillet 2020 par courriel à [dg@municipalite.ragueneau.qc.ca](mailto:dg@municipalite.ragueneau.qc.ca) ou à l'adresse suivante : Municipalité de Ragueneau, 523, route 138 Ragueneau (Québec) G0H 1S0

Marie-France Imbeault  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



# RAGUENEAU VISITE LE PARC NATURE

À GAGNER :  
6 CARTES DE  
SAISON

AU  
PARC NATURE  
DE POINTE-AUX-  
OUTARDES

TIRAGE LE  
6 JUILLET

# Concours



Règlements

au

verso



Nom : \_\_\_\_\_



Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Quelle est votre activité estivale préférée ? \_\_\_\_\_

# Concours

## « Ragueneau visite le Parc Nature »

### Règlements

#### ***Admissibilité***

---

Ce concours est gratuit et est ouvert aux résidents de Ragueneau.

#### ***Date du concours***

---

Le concours se déroule du 16 juin au 6 juillet 2020 à midi.

#### ***Participation***

---

Aucun achat ou contrepartie n'est requis.

Pour participer au concours, la personne admissible doit répondre à la question suivante :  
« ***Quelle est votre activité estivale préférée?*** »

Il y a 2 façons de participer :

- En envoyant un courriel à [serviceloisirs@municipalite.ragueneau.qc.ca](mailto:serviceloisirs@municipalite.ragueneau.qc.ca) avec votre réponse et vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone);
- **ou** en remplissant le coupon de participation au recto et en le déposant au bureau municipal situé au 523, route 138.

**Limite d'une participation par foyer.**

#### ***Prix et tirage***

---

**6 cartes de saison familiales 2020 (2 adultes et 2 enfants) pour l'accès au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes d'une valeur de 35 \$ chacune.**

Les gagnants seront déterminés par un tirage au sort parmi l'ensemble des participations admissibles. Le tirage se déroulera le lundi 6 juillet 2020 lors de l'assemblée mensuelle du conseil municipal. Un représentant de la Municipalité de Ragueneau communiquera avec les personnes sélectionnées par téléphone ou par courriel. Les gagnants devront être joints dans un délai de 10 jours, à défaut de quoi ils perdront leur droit au prix.

#### ***Acceptation du prix***

---

Les prix ne sont pas monnayables et doivent être acceptés tels quels.

#### ***Publication du nom des gagnants***

---

Les gagnants seront annoncés sur la page Facebook de la municipalité de Ragueneau : [www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau](https://www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau).

# AMUSONS-NOUS!

S	E	T	T	E	H	C	U	O	C	R	E	U
E	R	S	E	N	A	V	A	R	A	C	D	A
P	U	N	I	S	E	L	A	C	S	E	I	E
A	T	O	E	T	N	E	T	T	V	R	U	T
T	I	I	N	L	E	T	O	H	E	H	G	A
E	O	V	O	N	T	O	S	T	R	O	O	B
T	V	A	G	A	R	M	E	O	E	R	A	G
S	E	G	A	G	A	B	S	B	I	A	R	N
I	S	S	W	N	C	E	I	E	S	I	R	I
R	E	N	I	B	A	C	L	U	I	R	I	P
U	R	A	C	O	T	U	A	Q	O	E	V	M
O	R	E	E	S	R	E	V	A	R	T	E	A
T	R	O	P	O	R	E	A	P	C	E	E	C

COUCHETTES  
 CARAVANES  
 CROISIERE  
 TRAVERSEE  
 AEROPORT  
 PAQUEBOT  
 TOURISTE  
 ARRIVEE  
 AUTOCAR  
 BAGAGES  
 CAMPING  
 ESCALES  
 HORAIRE  
 VALISES

VOITURE  
 BATEAU  
 CABINE  
 ETAPES  
 AVION  
 CARTE  
 GUIDE  
 HOTEL  
 MOTEL  
 TENTE  
 TRAIN  
 WAGON  
 GARE



Réponse du mois dernier : MARRONNIER

# PUBLICITÉ

**GROUPE-CONSEIL**  
**TD A**

26, boulevard Comeau  
 Baie-Comeau (Québec)  
 G4Z 3A8

Tél. : (418) 296-6711  
 Téléc. : (418) 296-8971  
 info@gctda.com

Suzie-Michelle Perron  
 Directrice générale

**SADC**  
 Société  
 d'aide au développement  
 de la collectivité  
 MANICOUAGAN

810, rue Bossé bureau 101  
 Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6  
 T. 418 295-SADC F. 418 295-7233  
 smperron@sadcmanic.ca

www.sadcmanic.ca

**Literie Déco & Matelas Rabai\$**  
**Nouveau magasin**  
 Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap  
 Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit  
 Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable  
 Blanka Chassé & Jacques Houde  
 418-293-1750, 846 Rue Bossé

**ESPACE PUBLICITAIRE**  
**DISPONIBLE**



**Frédéric Caron**  
Technologue génie civil, estimateur

628, route 138, C.P. 367  
Ragueneau, QC G0H 1S0  
Tél : 418 567-4843  
Fax : 418 567-2067  
Courriel : info@excavationrsmf.com

Licence RBQ : 2869-1905-39

**Ébénisterie Ragueneau**  
Armoires de cuisine & salle de bain sur mesure selon vos besoins et à votre goût!

**Dany Roy**, Propriétaire  
208 route 138  
Ragueneau, Qc G0H 1S0  
418.295.6950 cell.  
418.567.4736 tél. & fax  
roy.dany@hotmail.ca  
RBO 5638-2823-01



**Yan Deschênes-Boudreau  
et Jean-Luc Nadeau**  
PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES

169, Vallilée  
Chute-aux-Outardes (Québec) G0H 1C0  
Téléphone : 418.567.2332  
Télécopieur : 418.567.2210  
phr\_chute-aux-outardes@brunet.ca



Affiliés à 



**Transformation des Métaux**  
du Nord Inc.  
Site de récupération de débris de construction et démolition

**SITUÉ AU 1800, RANG 2 RAGUENEAU**  
CORRESPONDANCE ; C.P. 6021 Baie-Comeau G5C 0B7

TÉLÉPHONE 418.567.2575 TÉLÉCOPIEUR 418.567.2580  
trans.mn@globetrotter.net  
www.tmninc.ca




**Sonia Paquet**, directrice générale

Télévision Régionale de la Péninsule Inc.  
113, rue Vallilée  
Chute-aux-Outardes, Qc  
G0H 1C0

Tél.: 418-567-2650  
Cell.: 418-293-2650  
directiontvr@videotron.ca  
tvrp.ca



**Nick Monzerolle**  
Ragueneau  
Tél. : 567-8484

**Déneigement et rotoculteur**



**ANNIE CLOUTIER**  
Conseillère en développement des communautés  
1910, avenue Charles-Normand  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 0A8  
T. 418 295-2593, poste 229 F. 418 295-2664  
C. acloutier@idmanic.ca W. www.idmanic.ca



**SERENA**  
MAISON FUNÉRAIRE  
JOSÉE GAGNÉ

Josée Gagné, propriétaire et thanatologue  
15, av. Roméo-Vézina, Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Y8  
Téléphone: 418 296-4741 – Télécopieur: 418 296-4863  
info@maisonserena.ca – www.maisonserena.ca

© SANS FRAIS  
1-866-589-2376  
lucdionne@globetrotter.net

24h : (418) 589-2376  
Fax : (418) 295-2492  
Rés. : (418) 567-4486  
Cell. : (418) 282-4486

**SANI-MANIC** Côte-Nord inc.  
Nettoyage et peinture industriels  
Transport de déchets dangereux  
Services d'urgence environnementale  
Vidange de fosses septiques

**LUC DIONNE**  
Directeur

37, chemin de la Scierie  
Pointe-aux-Outardes, Qc  
G0H 1M0



**Salon Suzy enr.**  
152, rue Vallilée  
Chute-aux-Outardes QC  
G0H 1C0  
418 567.2550  
Suzie, Francine, Denise